

Note sur les Comptes Nationaux Trimestriels

2024, N° 03

SEPTEMBRE 2024

Les comptes nationaux du 2^{ème} trimestre 2024

SOMMAIRE :

□ Synthèse des résultats P1

□ Situation économique nationale P2

Secteur primaire P2
... un dynamisme porté par l'Agriculture

Secteur secondaire P3
... la croissance renforcée grâce aux industries agroalimentaires et à l'activité des BTP

Secteur tertiaire P4
... en pleine croissance grâce au développement du commerce et des transports

Impôts et Taxes P5

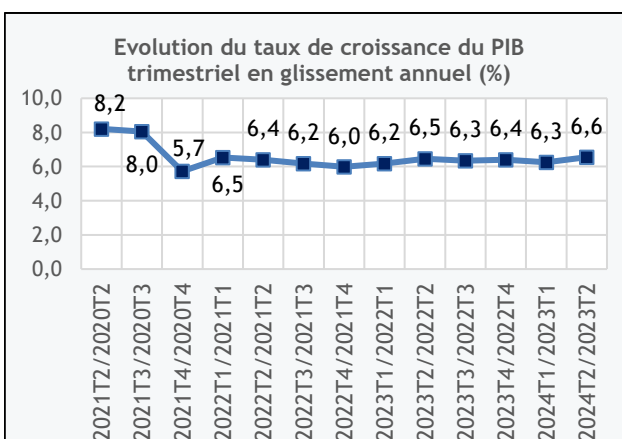
□ Annexe 1 : Synthèse méthodologique P6

□ Annexe 2 : Tableaux détaillés des résultats P9

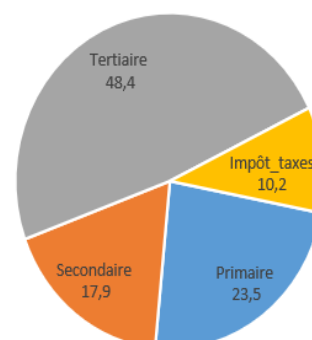
Les prévisions de croissance économique mises à jour en juillet 2024 restent globalement inchangées par rapport à celles d'avril 2024, en raison d'un retour difficile de la politique monétaire à la normale. Selon le Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait s'établir à 3,2% en 2024 (prévision conforme à celle d'avril 2024) contre 3,3% en 2023 et 3,5% en 2022.

En Afrique subsaharienne, la croissance économique devrait s'afficher à 3,7% en 2024 après 3,4% un an plus tôt et 4,0% en 2022. Au Nigéria, il est attendu un taux de croissance de 3,1% en 2024. Le FMI table sur une croissance de 6,6% en 2024 dans l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), d'après les perspectives économiques régionales d'avril 2024.

Au plan national, l'activité économique a été confortée. Le Bénin enregistre, au deuxième trimestre 2024, un taux de croissance de 6,6% après 6,3% un trimestre plus tôt et 6,5% à la même période de l'année dernière. Une croissance ressentie dans les principaux secteurs d'activités : +5,5% pour le secteur primaire ; +8,2% pour le secondaire et +6,4% pour le tertiaire.



Part (%) de la Valeur ajoutée dans le PIB au deuxième trimestre 2024



Source : DCNSE/INStaD, Comptes Nationaux Trimestriels, septembre 2024

1. Fonds Monétaire International, Perspectives de l'économie mondiale, juillet 2024

Situation économique nationale

L'activité économique béninoise raffermie au deuxième trimestre 2024 : le taux de croissance réel du Produit Intérieur Brut (PIB) du Bénin s'établit à 6,6% au deuxième trimestre de 2024, après 6,3% au premier trimestre et contre 6,5% un an plus tôt.

La croissance s'est consolidée davantage dans tous les principaux secteurs d'activités.

Secteur primaire

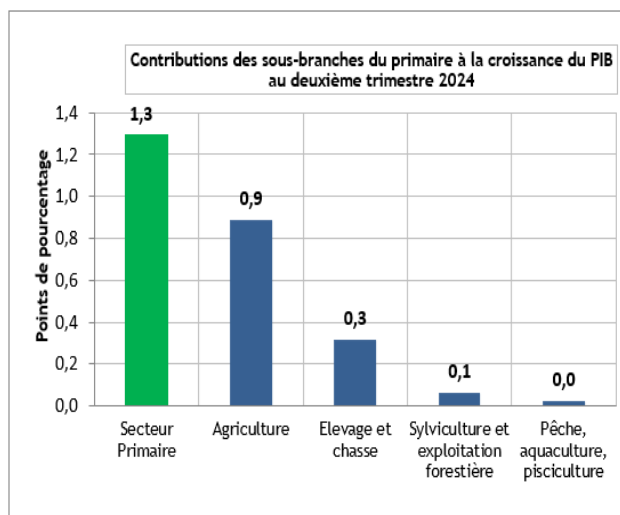
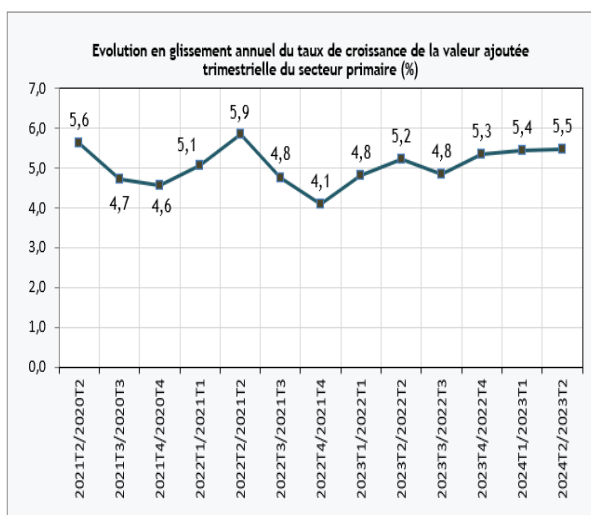
... un dynamisme porté par l'Agriculture

La valeur ajoutée du **secteur primaire a enregistré, au deuxième trimestre 2024, une hausse de 5,5%** après 5,4% au premier trimestre et 5,2% un an plus tôt. La contribution du secteur à la croissance du PIB réel s'est affichée à 1,3% au deuxième trimestre 2024 et sa part dans le PIB est estimée à 23,5% au cours de la période. Ces chiffres ont été respectivement de 1,3% et de 23,7% à la même période de l'année dernière. La poursuite des actions visant à dynamiser le secteur primaire a permis d'accroître encore les valeurs ajoutées de ses différentes branches. Au niveau de la branche « **Agriculture** », on note un **accroissement de 5,0% de la valeur**

ajoutée contre 4,8% il y a un an. L'Agriculture est la principale branche du secteur primaire avec 74,2% de la valeur ajoutée de ce secteur au deuxième trimestre 2024.

La branche « **Sylviculture et exploitation forestière** », quant à elle, a connu une **croissance de 3,9%** après 3,6% un trimestre plus tôt. Sa contribution à la croissance du PIB réel est restée à +0,1 point de pourcentage.

Enfin, les branches « Elevage et Chasse » et « Pêche, aquaculture, pisciculture » ont enregistré des hausses respectives de 8,2% et 4,0% de leurs valeurs ajoutées au deuxième trimestre 2024.



Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, septembre 2024

Secteur secondaire

...la croissance renforcée grâce aux industries agroalimentaires et à l'activité des BTP.

Au deuxième trimestre 2024, le secteur secondaire a enregistré une croissance économique de 8,2%, après 6,9% un trimestre plus tôt et 6,7% à la même période en 2023. Sa contribution à la croissance du PIB au cours de la période est de +1,4 points et sa part dans le PIB est de 17,9%.

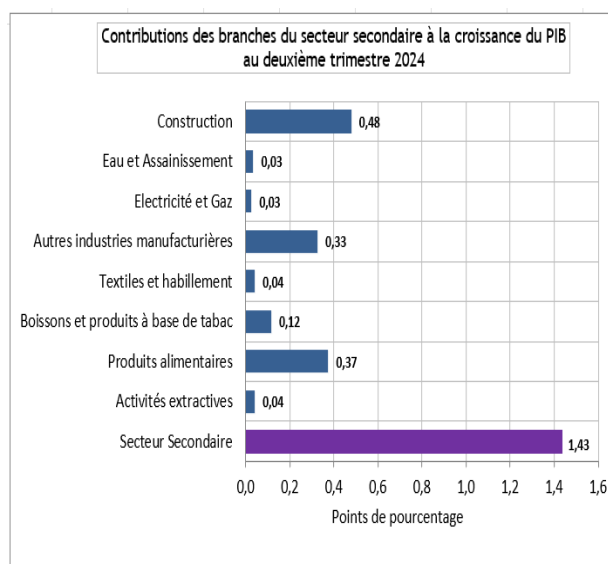
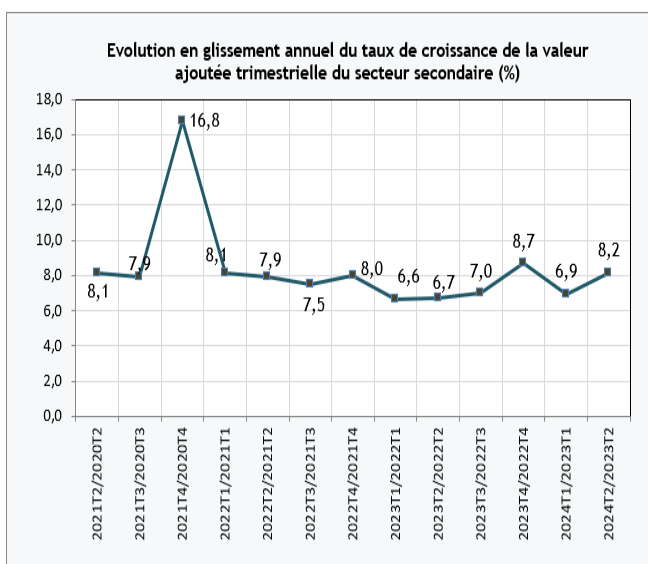
Les branches « Fabrication de produits alimentaires » et « Construction » sont les plus importantes de ce secteur : elles ont concentré à elles seules, environ deux tiers (64,8%) de la valeur ajoutée du secteur au deuxième trimestre 2024.

La branche « Fabrication de produits alimentaires » a connu une croissance de 6,5% (après 5,8% un trimestre plus tôt) et sa contribution à la croissance a été de +0,4 point. Par ailleurs, la

branche « Fabrication de boissons » maintient sa dynamique de croissance avec une hausse de 15,6% après 13,6% un trimestre plus tôt.

Avec la plus grande contribution (+0,5 point) à la croissance dans le secteur secondaire au deuxième trimestre 2024, la branche « Construction » a enregistré une croissance de 8,4% après 7,0% au premier trimestre 2024 et contre 6,7% à la même période de 2023. La valeur ajoutée de la branche « Autres industries manufacturières » s'est accrue de 9,6% après 8,3% un trimestre plus tôt.

La branche « **Electricité et Gaz** » a vu sa valeur ajoutée s'accroître de 7,6% après 6,2% un trimestre plus tôt et 9,3% à la même période de l'année dernière.



Source : DCNSE/INStAd, Comptes Nationaux Trimestriels, septembre 2024

Secteur tertiaire

... en pleine croissance grâce au développement du commerce et des transports

Principal moteur de la croissance, le secteur tertiaire a connu, au deuxième trimestre 2024 une croissance de 6,4% après 6,3% un trimestre plus tôt et 6,9% à la même période de l'année dernière. Sa contribution à la croissance a été de 3,1 points de pourcentage et il a représenté 48,4% du PIB au deuxième trimestre 2024. Les principales branches de ce secteur sont le commerce et les transports.

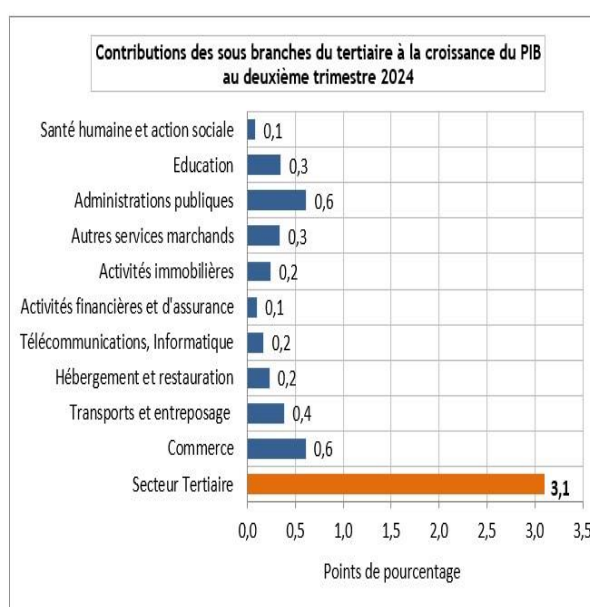
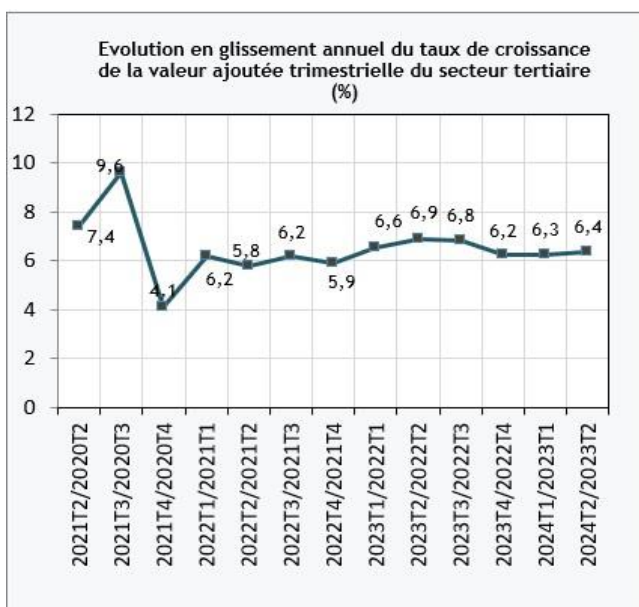
La branche « Commerce » a vu sa valeur ajoutée s'apprécier de 4,9% après 5,1% un trimestre plus tôt et a pesé pour 24,8% dans la valeur ajoutée totale de ce secteur.

La valeur ajoutée de la branche « Transports et entreposage et activités de poste et courrier » a augmenté de 3,9% après 3,5% un trimestre plus tôt et 9,7% à la même période en 2023. Cette branche a connu un repli en termes de

croissance par rapport à son niveau au deuxième trimestre de l'année dernière.

En ce qui concerne la branche « Télécommunications, activités informatiques et de fourniture d'information », on y note une croissance de 8,8%, après 8,5% un trimestre plus tôt et 6,3% à la même période de 2023. La dynamique observée dans cette branche est en lien avec la forte concurrence induite par la présence du nouvel opérateur de téléphonie mobile Celtiis Bénin sur le marché.

La branche « Activités financières et d'assurance », a enregistré une croissance de 6,8% de sa valeur ajoutée (contre 8,5% à la même période de l'année dernière).

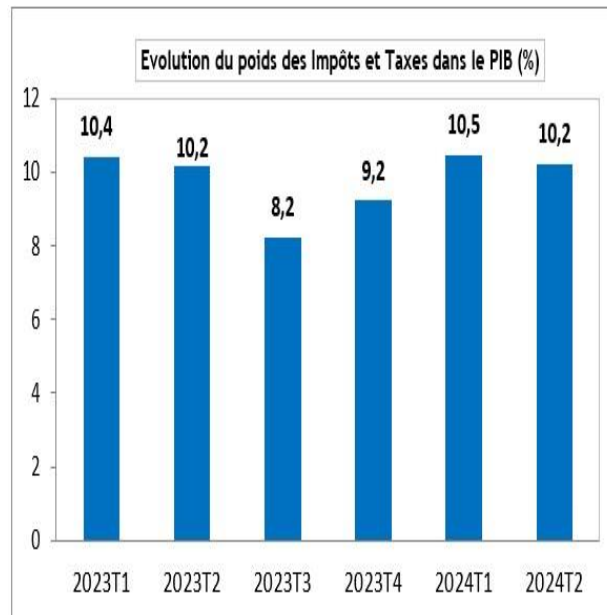


Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, septembre 2024

Impôts et taxes

Les impôts et taxes ont représenté 10,2% du PIB au deuxième trimestre 2024. Sur cette période, leur taux de croissance s'est affiché à 7,2% après

6,5% un trimestre plus tôt. Ils ont contribué à +0,7 point de pourcentage à la croissance du PIB sur la période sous revue.



Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, septembre 2024

ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DE LA MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DES COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS (CNT)

Deux principales approches sont utilisées pour effectuer la trimestrialisation des comptes nationaux annuels à savoir, une approche strictement numérique et une autre fondée sur un modèle statistique.

L'approche numérique comprend l'ensemble des méthodes fondées sur la minimisation des moindres carrés, proposées par Denton et al. (1971), la méthode de Bassie (1958) et la méthode proposée par Ginsburgh (1973).

L'approche fondée sur un modèle statistique de la trimestrialisation repose sur une méthodologie qui se résume en deux étapes essentielles : la phase d'étalonnage et la phase de calage.

Etalonnage

Pour chaque poste de la comptabilité nationale, à un niveau d'agrégation intermédiaire, on postule l'existence de relation économétrique entre les valeurs annuelles (observées) de l'agrégat de comptabilité nationale (PIB, consommation, importation, exportation, ...) et l'indicateur conjoncturel annualisé (indice de production industrielle, indice des prix à la consommation, la valeur ajoutée des industries, consommation d'électricité, cours des matières premières, ...). De façon générale, on retient la spécification suivante :

$$Y_t = aI_t + b + u_t \quad (1)$$

I_t désigne l'indicateur conjoncturel annualisé et Y_t la valeur de l'agrégat fournie par les comptes annuels.

u_t est défini comme la cale. Ses propriétés permettent de choisir la méthode d'estimation de la relation (1).

Ainsi, si par exemple le modèle (1) est retenu on a les estimations suivantes :

$$\hat{Y}_t = \hat{a}I_t + \hat{b} \quad (2)$$

On postule ensuite que la relation observée sur quantités annuelles reste pertinente pour estimer les agrégats trimestriels si ceux-ci connaissent des évolutions relativement peu heurtées. Cette relation économétrique est donc appliquée à chaque valeur trimestrielle de l'indicateur conjoncturel. Ainsi, disposant des estimateurs \hat{a} et \hat{b} de la relation annuelle, on peut alors construire une première évaluation du compte trimestriel (non observé) à partir de la relation (2)

$$\hat{Y}_{it} = \hat{a} I_{it} + \frac{\hat{b}}{4} \quad (3)$$

I_{it} : valeur de l'indicateur conjoncturelle au trimestre i de l'année t .

Cette première estimation des comptes trimestriels n'est en général pas satisfaisante du fait des imperfections du modèle :

$$\hat{Y}_t = \sum_{i=1}^4 \hat{Y}_{it} \neq Y_t .$$

L'écart entre l'estimation annuelle et la valeur observée de Y doit être réparti entre les trimestres. Pour ce faire, on se propose de chercher u_{it} , terme aléatoire qui traduit l'évolution de l'agrégat Y non expliquée par la relation (3) de sorte que $u_t = \sum_{i=1}^4 u_{it}$

Il reste donc à trouver une bonne méthode de répartition de cet écart non expliqué par l'indicateur conjoncturel car l'étalonnage est une méthode de conversion.

Calage

Cette phase est délicate et décisive pour la qualité de la trimestrialisation. L'on répartit le résidu de l'estimation économétrique entre les trimestres de manière à ajuster la valeur estimée annuelle de l'agrégat à sa valeur réelle. Le but est donc de rétablir une cohérence entre les valeurs trimestrielles de l'agrégat Y et ses valeurs annuelles par une répartition de l'écart \hat{u}_t entre la valeur annuelle observée de Y et sa valeur estimée par la somme des estimations trimestrielles :

$$\hat{u}_t = Y_t - \sum_{i=1}^4 \hat{Y}_{it}$$

Il existe plusieurs techniques de calage. La plus simple consiste à répartir de manière uniforme le résidu annuel entre les quatre trimestres de l'année. On a alors :

$$Y_{it} = \hat{Y}_{it} + \frac{1}{4} \hat{u}_t \quad \text{et} \quad Y_t = \sum_{i=1}^4 Y_{it}$$

Mais cette méthode à l'inconvénient majeur de provoquer des sauts (ou des chutes) brusques de l'agrégat trimestriel estimé au premier trimestre de chaque année puisque le résidu trimestrialisé évolue par paliers. La technique de calage permet de rendre aussi régulier que possible l'allure des résidus trimestrialisés et par là celles du compte trimestrialisé. Telle que l'ont présenté N. PONTY (2001), Gregoir S. et Lacroix R., l'idée fondamentale du lissage qui consiste à minimiser la somme des carrés des accroissements du résidu trimestriel selon le programme¹ suivant :

$$(P) \begin{cases} \text{Min} \sum_{t=1}^T \sum_{i=1}^4 (\Delta u_{it})^2 \\ \text{Sc} \sum_{i=1}^4 u_{it} = \hat{u}_t ; \forall t = 1, 2, \dots, T \end{cases} ; \text{ avec } \begin{cases} \Delta u_{1t} = u_{1t} - u_{4t-1} ; \forall t = 1, 2, \dots, T; \\ \Delta u_{it} = u_{it} - u_{i-1t} \quad \forall i = 1, 2, 3, 4 \end{cases}$$

Parmi les méthodes indirectes, deux d'entre elles ont été appliquées dans le cadre des travaux. Il s'agit de la méthode proportionnelle de Denton (1971) et sa version améliorée proposée par Cholette-Dagum (1994). Pour plus de détails, le lecteur pourra consulter le manuel 2017 du FMI² sur les Comptes nationaux trimestriels.

La présente note sur les Comptes nationaux trimestriels porte sur les résultats obtenus par la méthode de Denton.

Rappelons que mathématiquement, la version de base de la méthode proportionnelle de Denton (1971) pour la trimestrialisation des comptes nationaux est présentée comme suit :

$$\min_{X_t} \sum_{t=2}^{4T} \left(\frac{X_t}{I_t} - \frac{X_{t-1}}{I_{t-1}} \right)^2 \quad (1)$$

Sous contrainte :

$$\sum_{t=4y-3}^{4y} X_t = A_y ; \quad y=1, 2, \dots, T$$

avec

y : l'année d'observation des données ; y=1, 2, ..., T

t : est le temps en trimestre (pour, t = 4y-3 est le premier trimestre de l'année y, t=4y-2 est le deuxième trimestre de l'année y, t=4y-1 est le troisième trimestre de l'année y, t=4y est le quatrième trimestre de l'année y) ; la description de la transformation des indice des variables est présentée dans la suite à la définition 2 ;

A_y : la valeur du compte annuel pour l'année y ;

X_t : la valeur trimestrielle recherchée du compte pour le trimestre t ;

I_t : la valeur de l'indicateur trimestriel relié au compte de branche ;

T : la dernière année pour laquelle un repère annuel est disponible.

Cette technique garde les séries étalonnées aussi proportionnelles que possible à l'indicateur en réduisant au minimum (au sens des moindres carrés) la différence dans l'ajustement par rapport aux trimestres voisins soumis à des contraintes fournies par les données repères annuelles. La méthode proportionnelle de Denton est une technique d'ajustement des séries trimestrielles en deux étapes : estimation préliminaire et ajustement pour répondre aux contraintes annuelles. Cette méthode est dite proportionnelle parce qu'elle suppose que la valeur du compte trimestriel est proportionnelle aux valeurs de l'indicateur relié.

Le rapport $\frac{X_t}{I_t}$ entre le compte annuel et l'indicateur trimestriel est appelé ratio repère/indicateur (RI). La méthode proportionnelle de Denton permettant ainsi de faire une analyse de la relation entre compte annuel et indicateur trimestriel avec le ratio RI annuel. Une stabilité dans l'évolution du ratio annuel RI présage d'une bonne relation. Ainsi, selon cette méthode, le compte trimestriel peut être extrapolé à partir des valeurs I_{4T+k} disponibles

¹ Voir Nicolas PONTY (2001) ou Gregoir S. et Lacroix R.

² International Monetary Fund: Quarterly National Accounts Manual. 2017 Edition, Pre-Publication, november 2018, 86-126, (2018), <https://www.imf.org/external/pubs/ft/qna/>

de l'indicateur I, pour les trimestres $4T + k$, $k=1, 2, 3, 4$, avec T désignant la dernière année d'observation du compte annuel. La relation utilisée [18] est la suivante :

$$X_{4T+k} = I_{4T+k} \times \frac{X_{4T}}{I_{4T}}$$

avec $4T$ le dernier trimestre de l'année T, et X_{4T+k} est la valeur du compte au $(4T + k)^{\text{ième}}$ trimestre ($4T + k$ correspond au $k^{\text{ième}}$ trimestre de l'année T + 1).

Nomenclature des comptes nationaux trimestriels du Bénin

Le Bénin dispose de la série des comptes nationaux annuels (CNA) définitifs de 1999 à 2017 élaborés selon le SCN 2008, des CNA provisoires rapides de 2018 à 2021 ainsi que des informations trimestrielles diverses sur l'activité économique.

En tenant compte des spécificités de l'économie Béninoise en lien avec le poids des branches d'activités, l'on est passé de 47 branches (y compris les Impôts et taxes) pour les comptes annuels à 23 branches (y compris les Impôts et taxes), pour les comptes nationaux trimestriels.

ANNEXES 2 : TABLEAUX DETAILLES DES RESULTATS

Tableau 1 : Produit intérieur brut (PIB) trimestriel à prix constants (en milliards de F CFA)

Valeurs Ajoutées (milliards FCFA)	2022				2023				2024	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
SECTEUR PRIMAIRE	405,7	555,4	838,2	838,3	425,1	584,4	878,8	883,1	448,2	616,3
Agriculture	265,3	415,1	695,3	692,5	276,5	435,2	728,2	727,1	290,1	457,1
Élevage et chasse	88,6	88,3	90,4	93,1	95,2	95,4	96,2	101,3	102,64	103,21
Sylviculture et exploitation forestière	37,3	37,5	37,8	38,0	38,6	38,9	39,2	39,5	40,0	40,4
Pêche, aquaculture, pisciculture	14,4	14,5	14,6	14,7	14,9	15,0	15,1	15,2	15,5	15,6
SECTEUR SECONDAIRE	392,8	406,0	405,6	444,0	418,8	433,3	434,0	482,5	447,9	468,6
Activités extractives	10,4	10,6	10,3	10,2	11,1	11,3	11,1	11,0	11,7	12,3
Fabrication de produits alimentaires	131,8	135,0	138,8	134,8	139,9	142,8	146,0	143,1	147,9	152,0
Fabrication de boissons et de produits à base de tabac	15,4	15,9	15,1	17,3	17,7	18,2	17,4	19,6	20,2	21,1
Fabrication textiles, habillement, cuir, articles de voyages, chaussures	15,1	15,0	15,0	15,2	15,8	15,7	15,8	16,1	16,6	16,8
Autres industries manufacturières	70,7	77,7	76,3	72,6	77,3	83,2	82,2	79,0	83,6	91,2
Production et distribution d'électricité et de gaz	9,1	7,6	7,5	8,8	9,7	8,3	8,3	9,7	10,3	9,0
Production, captage, traitement et distribution d'eau	12,8	12,9	12,7	12,6	13,5	13,6	13,5	13,3	14,3	14,5
Construction	127,4	131,3	129,8	172,4	133,9	140,1	139,7	190,8	143,3	151,9
SECTEUR TERTIAIRE	1161,9	1118,4	1191,5	1223,2	1238,0	1195,7	1272,9	1299,5	1315,4	1271,9
Commerce	282,6	286,2	298,1	298,9	296,2	301,1	313,9	311,1	311,3	316,0
Transports et entreposage et activités de poste et courrier	218,5	219,3	214,6	212,9	231,7	240,5	232,4	217,4	239,9	249,9
Hébergement et restauration	69,8	67,0	72,6	74,2	73,0	70,6	76,6	79,1	78,4	76,2
Télécommunications, activités informatiques et de fourniture d'information	45,1	43,9	45,0	49,3	49,1	46,6	48,3	56,1	53,2	50,7
Activités financières et d'assurance	32,8	31,8	31,4	36,4	34,8	34,5	34,2	39,0	37,0	36,9
Activités immobilières	104,2	105,4	107,0	107,4	109,0	110,4	111,8	114,1	114,0	116,3
Autres services marchands	93,3	96,7	92,2	94,4	98,3	101,5	98,9	102,4	104,7	109,7
Administrations publiques	179,1	140,5	179,3	195,1	197,7	152,5	194,2	213,3	217,8	167,6
Education	111,7	103,2	122,1	122,6	121,9	112,0	131,6	132,9	130,9	120,6
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	24,8	24,4	29,1	31,9	26,3	26,0	31,0	34,1	28,1	28,0
Impôt et taxes	228,6	234,6	214,4	253,7	242,4	250,4	232,1	270,9	258,1	268,4
PIB à prix constant	2188,9	2314,4	2649,7	2759,2	2324,3	2463,8	2817,8	2936,0	2469,6	2625,2

Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, septembre 2024

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB trimestriel à prix constants (%)

Taux de croissance du PIB réel (%)	2022	2023	2022		2023				2024	
			T1	T2	T1	T2	T3	T4	T1	T2
SECTEUR PRIMAIRE	4,8	5,1	5,1	5,9	4,8	5,2	4,8	5,3	5,4	5,5
Agriculture	4,5	4,8	4,7	5,9	4,2	4,8	4,7	5,0	4,9	5,0
Elevage et chasse	7,4	7,6	7,0	7,3	7,4	7,9	6,4	8,8	7,8	8,2
Sylviculture et exploitation forestière	3,4	3,7	3,5	3,3	3,4	3,6	3,7	3,9	3,6	3,9
Pêche, aquaculture, pisciculture	3,6	3,7	3,5	3,7	3,6	3,7	3,6	3,8	3,9	4,0
SECTEUR SECONDAIRE	7,9	7,3	8,1	7,9	6,6	6,7	7,0	8,7	6,9	8,2
Activités extractives	5,8	6,7	5,6	5,8	6,1	6,2	7,2	7,3	6,2	8,9
Fabrication de produits alimentaires	6,0	5,8	6,0	6,3	6,1	5,8	5,2	6,1	5,8	6,5
Fabrication de boissons et de produits à base de tabac	19,2	14,7	16,0	19,5	14,9	14,8	15,1	13,9	13,6	15,6
Fabrication textiles, habillement, cuir, articles de voyages, chaussures	4,9	5,2	4,2	5,3	4,8	5,3	5,2	5,6	5,0	6,4
Autres industries manufacturières	7,8	8,1	11,9	8,6	9,2	7,0	7,7	8,7	8,3	9,6
Production et distribution d'électricité et de gaz	11,1	8,7	7,2	5,4	6,0	9,3	9,9	9,8	6,2	7,6
Production, captage, traitement et distribution d'eau	6,0	5,8	5,0	5,2	5,4	5,5	6,3	6,1	5,8	6,2
Construction	9,1	7,8	8,4	8,7	5,1	6,7	7,6	10,6	7,0	8,4
SECTEUR TERTIAIRE	6,0	6,6	6,2	5,8	6,6	6,9	6,8	6,2	6,3	6,4
Commerce	5,0	4,8	3,6	4,0	4,8	5,2	5,3	4,1	5,1	4,9
Transports et entreposage et activités de poste et courrier	6,7	6,5	7,2	7,6	6,1	9,7	8,3	2,1	3,5	3,9
Hébergement et restauration	4,7	5,5	3,8	4,3	4,7	5,3	5,5	6,5	7,4	7,9
Télécommunications, activités informatiques et de fourniture d'information	10,0	9,2	8,4	6,9	8,8	6,3	7,3	13,8	8,5	8,8
Activités financières et d'assurance	6,4	7,6	5,8	5,7	6,0	8,5	8,8	7,2	6,3	6,8
Activités immobilières	4,7	5,0	4,8	4,5	4,6	4,7	4,5	6,2	4,6	5,4
Autres services marchands	4,8	6,5	6,2	4,2	5,4	4,9	7,3	8,5	6,6	8,2
Administrations publiques	8,2	9,2	11,5	9,5	10,4	8,5	8,3	9,3	10,1	9,9
Education	5,6	8,5	5,5	5,3	9,1	8,6	7,8	8,4	7,4	7,7
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	4,8	6,6	4,8	5,2	6,2	6,8	6,3	7,0	6,8	7,5
Impôt et taxes	8,8	6,9	8,2	8,3	6,0	6,8	8,3	6,8	6,5	7,2
PIB à prix constant	6,3	6,4	6,5	6,4	6,2	6,5	6,3	6,4	6,3	6,6

Source : DCNSE/INStad, Comptes Nationaux Trimestriels, septembre 2024

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD)

Directeur Général : HOUNSA Laurent Mahounou

Directeur Général Adjoint : DAGA Jules

Directeur de la Comptabilité Nationale et des Statistiques Economiques : ESSESSINO A. Raïmi

Equipe de rédaction : ESSESSINO A. Raïmi
METOEVI Gbètognon
LAOUROU Durel

Adresse

01 BP 323, Cotonou, Bénin

Téléphone (229) 21 30 82 44/21 30 82 45

Fax (229) 21 30 82 46

E-mail : instad@instad.bj

Site internet : www.instad.bj

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD-Bénin), *Comptes nationaux trimestriels : Note de publication*, Cotonou, septembre 2024.